

Le Budget primitif 2016

Le budget communal est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année civile. Il est composé de deux sections (investissement et fonctionnement) votées respectivement en équilibre.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses courantes et ordinaires qui doivent être couvertes par des recettes régulières et permanentes.

Les dépenses et les recettes correspondent respectivement à un total de 318 117,50 €

Comme les années précédentes, les postes principaux de dépenses restent pour la commune les charges à caractère général (l'entretien des bâtiments) et les autres frais de fonctionnement, les charges de personnel et le versement de dotations et de subventions.

Les impôts locaux, les dotations et participations de l'Etat, ... sont les recettes de fonctionnement de la commune.

La section d'investissement regroupe les opérations exceptionnelles qui contribuent à accroître ou à diminuer la valeur du patrimoine de la commune.

Les dépenses et les recettes correspondent respectivement à un total de 145 265,77 €

Les dépenses d'investissement ont été modérées.

Les recettes d'investissement sont apportées par le virement de la section de fonctionnement, par l'Etat (Fonds de compensation de la TVA, dotation globale d'équipement, subventions, Taxe d'aménagement), le Département.

PRODUIT FISCAL ATTENDU EN 2016

Taux votés en %	en 2015	en 2016	PRODUIT
Taxe d'habitation	8,31	8,56	80 695 €
Taxe foncière (bâti)	3,65	3,76	20 266 €
Taxe foncière (non bâti)	24,21	24,94	9 652 €
Cotisations foncières des entreprises	13,07	13,46	5 774 €
Total			116 387 €
			dont 34.510 € à reverser au FNGIR

Atténuations de produits 34 510 €. Cette somme est déduite des impôts locaux perçus pour être reversée à l'Etat (FNGIR).

FUNCTIONNEMENT

Dépenses 318 117,50 €

Atténuations de produits	36 610,00 €
Dépenses imprévues	4 542,00 €
Charges à caractère général	62 700,93 €
Virement à la section d'investissement (auto-financement)	21 519,57 €
Autres charges de gestion courante	86 575,00 €
Charges de personnel	94 420,00 €
Charges financières	3 450,00 €
Charges exceptionnelles	8 300,00 €



Recettes 318 117,50 €

Produits exceptionnels	1 500,00 €
Dotations et participations	69 370,00 €
Impôts locaux	142 155,00 €
Excédent antérieur reporté	73 922,50 €
Produits des locations et concessions	30 050,00 €
Atténuations de charges	1 050,00 €
Produits financiers	70,00 €



INVESTISSEMENT

Dépenses 145 265,77 €

Dépenses imprévues	6 965,77 €
Immobilisations incorporelles	1 500,00 €
Emprunts et dettes assimilés	6 800,00 €
Restes à réaliser 2015 sur 2016	80 000,00 €
Immobilisations corporelles	50 000,00 €



Recettes 145 265,77 €

Virement de la section de fonctionnement	21 519,57 €
Dotations et fonds divers	44 149,03 €
Excédent d'investissement capitalisé	79 597,17 €

